



Mobilisation du mardi 16 novembre 2010

LES CHEMINOTS MOBILISÉS INTERPELLENT LA DIRECTION SNCF

Dans le cadre de la DCI nationale unitaire déposée le 8 novembre dernier pour obtenir l'ouverture de réelles et sérieuses négociations afin de répondre aux exigences exprimées par les cheminots au cours du mouvement social, les fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT ont été reçues le lundi 15 novembre 2010 par la Direction RH de la SNCF.

Malgré le délai supplémentaire accordé par les fédérations au-delà des 3 jours réglementaires suivant la notification de la DCI, la direction de la SNCF est arrivée sans proposition réelle et sérieuse.

A la même heure, le président de la SNCF, qui n'a pas daigné recevoir en personne les fédérations syndicales de cheminots, était dans la cour du ministère des Transports pour faire allégeance au nouveau gouvernement !

C'est dans ce contexte que s'est déroulée la journée d'actions du mardi 16 novembre 2010, à l'appel de la CGT dans un

cadre unitaire où 400 cheminots de la région parisienne ont participé au rassemblement devant le siège de la SNCF et en province avec des centaines de cheminots interpellant leur directions locales et régionales.

Forte du soutien des cheminots rassemblés, une délégation unitaire a été à nouveau reçue par la Direction RH de la SNCF.

La Fédération CGT des cheminots a réaffirmé le caractère injuste et inefficace de la réforme gouvernementale sur les retraites et son attachement au maintien de l'âge légal de départ en retraite à 55 ans (50 ans pour les ADC), son opposition à l'abaissement du niveau des pensions et à l'allongement de la durée de cotisations.

Elle a renouvelé sa demande d'ouverture de négociations sur les revendications des cheminots en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'avenir du service public et plus particulièrement du Fret

EN REPONSE SUR LES RETRAITES : La Direction RH de la SNCF tient à rester en retrait sur le dossier estimant que le conflit social est interprofessionnel et qu'elle a dans ce cadre un devoir de réserve !

SUR LES DOSSIERS DE L'ENTREPRISE :

■ La Direction s'est dite prête à avoir des négociations sur l'emploi y compris en décembre sur la déclinaison des 900 recrutements supplémentaires portant la totalité des embauches à 3 200 en 2010 auxquelles il faut rajouter les 200 recrutements en compensation des différents accords.

D'ores et déjà, elle annonce des recrutements supplémentaires pour renforcer les effectifs des CGMA.

Une concertation en vue d'anticiper les départs en retraite pour les années 2011, 2012,..., sur le plan quantitatif, qualitatif et des compétences peut être envisagée.

■ Sur les salaires, la Direction annonce des négociations en janvier 2011 et la revalorisation de la prime de travail au 1^{er} janvier 2011 pour les agents du Matériel et de l'INFRA V.

■ Analyse du fonctionnement des Instances de Représentation du Personnel (IRP).

■ Refuse l'étalement des jours de grève et propose pour tous les cheminots en grève qui le demandent la possibilité d'une avance sur salaire de décembre équivalente à 30%, remboursable sur 3 mois. Cette procédure sera assouplie et sans justificatif.

Sur les sanctions pour faits de grève, notamment liées au dépôt de D2I, la Direction apportera une réponse dans le relevé de décision.

L'intervention des cheminots a été déterminante pour que la Direction sorte de son mutisme, même si les réponses de la Direction SNCF sont encore bien loin des attentes exprimées lors du conflit social.

La Fédération CGT a invité les Fédérations UNSA, SUD-Rail et CFDT à participer à une interfédérale le mercredi 17 novembre pour arrêter les modalités d'intervention des cheminots dans le cadre de la journée de mobilisation nationale interprofessionnelle et d'initiatives décidées le 23 novembre 2010 dans les territoires (rassemblements, manifestations, meetings, arrêts de travail,...).